



L'an deux mille vingt-quatre le 13 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Velaine Sous Amance, après convocation légale du 6 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. RAKOTONDARAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques - Mme SCHEFFLER
Véronique – M. FEGER Serge - M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina –M. DELATTE Hubert
Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard
-

M. FRANCOIS Vincent – M. DIEDLER Franck – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET
Dominique

M. FRITSCH Jacques- M. BAUDOIN Cédric

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – M. CERUTTI Alain à M. FRANCOIS Vincent –
M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BARTHELEMY Philippe à
M. RAKOTONDARAMANITRA Haja – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU
Nicolas -

Excusé(s) : M. MICHEL Olivier

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe -

L'assemblée dénombreait : **40 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 40

Date d'affichage : 18 juin 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 37

Contre

Absentions : 3

MOBILITE

23/06/2024

Validation du Schéma directeur des Mobilités Douces (SDMD)

Vu l'engagement de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné dans le développement des mobilités actives et la création d'infrastructures destinées à la promotion des déplacements à vélo notamment,

Vu le travail d'élaboration et de suivi du projet de schéma directeur par le groupe-projet dédié, et constitué d'élus municipaux, porteurs de projets de liaisons cyclables

Franck DIEDLER, Vice-Président en charge de la Mobilité expose les enjeux de mobilité sur le territoire, la méthodologie de construction du schéma et l'objectif général de ce document.

Le schéma directeur des mobilités douces est un outil de cadrage et de programmation de la politique cyclable.

L'objectif général du Schéma directeur est de mettre en œuvre les conditions du développement de la pratique cyclable.

En tant qu'outil de programmation, il organise et prévoit les actions à mettre en œuvre.

Le choix a été fait ici de privilégier les déplacements du quotidien, sans toutefois écarter les autres itinéraires plus touristiques.

Il propose l'aménagement d'infrastructures nouvelles mais aussi le confortement des équipements déjà existants.

Afin de pouvoir élaborer un véritable « système vélo», il pourra être complété dans le futur et après travail du groupe-projet sur différents points tels que :

- L'animation autour de la pratique : encouragement, soutien au changement de comportement
- Le stationnement cyclable
- Les services liés à la pratique cyclable (label Accueil Vélo, ...)

Méthode de construction du schéma directeur des mobilités douces de Seille et Grand Couronné

Le choix de la consultation directe des communes a été retenu pour l'élaboration de ce document.

L'ensemble des communes a été consulté afin de recenser les itinéraires potentiels au sein de leur périmètre communal. Des visites de terrain ont permis de compléter cette consultation.

Mise en place d'un groupe-projet qui s'est donné comme priorités :

- Le recensement et la présentation des différents itinéraires
- Leur classification en tant qu'itinéraire touristique ou du quotidien
- La détermination d'itinéraires à maîtrise d'ouvrage intercommunale, et d'itinéraires à maîtrise d'ouvrage communale.

Le SDMD recense ainsi :

- 2 itinéraires d'intérêt intercommunal : les liaisons Dommartin-sous-Amance/ Agincourt / Essey-lès-Nancy, et Brin-sur-Seille / Moncel-sur-Seille / Chambrey
- 9 itinéraires de portée communale :

<ul style="list-style-type: none">• Laneuvelotte / Seichamps• Réméréville / Champenoux• Lenoncourt / Art-sur-Meurthe• Cerville / Pulnoy• Laitre - Seichamps	<ul style="list-style-type: none">• Bouxières-aux-Chênes / Dommartin-sous-Amance• Dommartin-Essey• Haraucourt / Varangéville• Clémery – Nomeny
---	---

La programmation des actions du schéma :

Le groupe-projet travaillera sur la programmation des aménagements et leur suivi en lien avec les services de la Communauté de communes.

Il s'assurera du suivi des actions suivantes :

- Aménagement et confortement des itinéraires cyclables (infrastructures, jalonnement, sécurisation, ...)
- Suivi de la mise en œuvre du schéma et évaluation de la pratique au cours des années,
- Complétude du schéma avec l'intégration ou la suppression d'itinéraires lors de la révision périodique,

Le groupe-projet s'ouvrira à d'autres élus afin de représenter tous les secteurs du territoire intercommunal.

Il est à présent demandé au conseil communautaire de se prononcer sur l'approbation du schéma directeur des mobilités douces.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à 37 pour – 3 abstentions

- **Approuve** le Schéma Directeur des Mobilités Douces de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2024.06.17 14:01:47 +0200
Ref:6708576-10050524-1-D
Signature numérique
le Président

